



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sargasses dans le territoires d'outre-mer

Question au Gouvernement n° 1561

Texte de la question

SARGASSES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à Mme Florence Goulet.

Mme Florence Goulet . Monsieur le premier ministre, aux Antilles, nos compatriotes vivent enfermés chez eux pour tenter d'échapper aux gaz toxiques des sargasses. Des enfants souffrent de maux de tête, de vomissements. Des pêcheurs ne peuvent plus prendre la mer. Des restaurateurs, des hôteliers voient leur activité s'effondrer, pendant que notre biodiversité marine disparaît dans le silence et l'indifférence.

Voilà la réalité quotidienne de milliers de Français abandonnés face à une catastrophe sanitaire, écologique et économique majeure, qui perdure depuis plus de quinze ans. Quinze années d'alertes, de promesses, pendant lesquelles l'État s'est défaussé sur des collectivités locales qui n'ont ni les moyens humains, ni les moyens financiers pour faire face, seules, à une crise d'une telle ampleur.

Pourtant, le droit international est clair. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 impose aux États de coopérer pour protéger le milieu marin contre les pollutions. La France l'a intégrée dans son droit dès 1996.

Mais que voyons-nous ? Une politique de réaction perfide, qui se résume à un ramassage des algues sur les côtes, qui défigure les plages et accélère le recul du trait de côte. Des millions, certes, mais sans véritable stratégie, c'est un mépris. Est-ce la vision de votre gouvernement ? Est-ce digne d'un grand État comme le nôtre ? Non, c'est une honte.

Pourtant, des solutions innovantes et industrielles existent, tel le ramassage de sargasses en haute mer et leur transformation en biogaz. Nos compatriotes ont le sentiment terrible que si cette crise frappait les plages de Cannes ou de la Bretagne, un plan national d'urgence aurait été déclenché depuis fort longtemps.

Ma question sera donc simple : quand ferez-vous des sargasses une priorité nationale et débloquerez-vous des moyens exceptionnels pour protéger les habitants, soutenir les communes et sauver leur économie ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme Dieynaba Diop . On le fait déjà, le ramassage en haute mer !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Vous conviendrez que ceux qui subissent et vivent au quotidien le fléau des sargasses méritent mieux que des postures ou des commentaires. (« *Agissez donc !* » sur les bancs du groupe RN.) Ils attendent de nous que nous agissions et c'est bien ce que nous faisons.

Vous dites que l'État s'est défaussé mais c'est faux : l'État est pleinement mobilisé sur le terrain. Nous avons dédié une enveloppe de 6,4 millions d'euros à des mesures opérationnelles qui permettent en particulier de financer la collecte en mer. Parce que nous pensons également à la suite, puisque le phénomène s'intensifie dans les territoires que vous avez cités, nous préparons un plan sargasses III qui sera à la hauteur des enjeux.

Par ailleurs, nous sommes en train de dresser le bilan du plan sargasses II, d'en identifier les forces et les faiblesses. J'ai demandé au préfet d'engager des concertations avec les acteurs institutionnels ainsi que des représentants de la société civile et du milieu associatif. Mon ministère, ceux de la santé et de la transition écologique se tiennent informés de la teneur des échanges car nous devons rester connectés à ce qui se passe dans les territoires – ce n'est pas vous qui me direz le contraire, je pense. Nous en tirerons les conclusions qui s'imposent.

Nous voulons que le plan soit à la hauteur des enjeux et nous permette d'éradiquer ce fléau qui mine l'économie des territoires mais aussi le moral de nombreuses familles, de nombreux compatriotes. Nous devons agir différemment et changer de paradigme.

C'est ainsi que nous appuierons ce plan sur six piliers : la prévention, la collecte en mer, le ramassage, le stockage, la valorisation et la santé. Nous serons sur tous les fronts. L'urgence est là et je crois que nous nous rejoignons sur l'essentiel : travailler rapidement à l'établissement d'un plan qui puisse être appliqué dès le début de l'été.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Goulet](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1561

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2026